

BMI 3103.4 d (4)
400954/-188900

MUSÉE COMMERCIAL
SECRETARIAT
2, Rue du Commerce
LILLE

SEMENCES NÉERLANDAISES

NOTICE

OFFERTE AUX VISITEURS DE
LA SECTION D'AGRICULTURE
NÉERLANDAISE A L'EXPOSITION
POUR LA RECONSTITUTION DES
PAYS DÉVASTÉS DANS LE NORD
DE LA FRANCE



2646
17 SEP. 1949
VILLE de LILLE

LILLE 1920

MUSÉE COMMERCIAL

SECRETARIAT

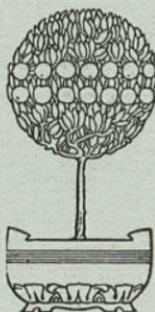
BOULEVARD LOMBARDO, 10

LILLE

SEMENCES
NÉERLANDAISES

NOTICE

OFFERTE AUX VISITEURS DE
LA SECTION D'AGRICULTURE
NÉERLANDAISE A L'EXPOSITION
POUR LA RECONSTITUTION DES
PAYS DÉVASTÉS DANS LE NORD
DE LA FRANCE



LILLE 1920



La Sélection des Semences Néerlandaises

Les vastes et fertiles prairies verdoyantes avec leurs innombrables vaches noires et blanches idéalisent pour l'étranger le tableau tout particulier et pittoresque du paysage hollandais.

Le bétail, le beurre et le fromage néerlandais sont les produits qui déjà depuis des siècles ont donné à l'agriculture néerlandaise une renommée universelle.

Cependant on trouve en Hollande, outre un notoire élevage de bétail, une agriculture qui est au moins aussi importante et qui certainement mérite autant l'attention.

Bien que ce soit un pays de plaines, le sol des Pays-Bas est d'une composition très variée, de caractère et fertilité très différents.

L'agriculture s'est tout à fait adaptée à ces différentes conditions, d'où la grande diversité de types d'exploitations.

Dans quelques régions, il n'y a que des pâturages où manque même le petit jardin autour de la ferme. Par contre, on voit dans les « polders » et dans les « veenkolonien » (colonies tourbières) des fermes absolument privées de prairies et où, par conséquent, il n'y a pas trace de bétail.

Entre ces deux extrêmes, se trouvent, en toutes nuances, des *exploitations mixtes*, avec une partie de terres labourées et une autre de pâturages permanents.

La plupart des fermes néerlandaises sont des exploitations mixtes.

Après la Belgique, la Hollande est le pays qui a la population la plus dense. Un grand nombre de cultivateurs et d'ouvriers doivent subsister sur un terrain de superficie limitée, ce qui explique que l'agriculture y est très intensive, et que l'on s'efforce d'augmenter la production du sol le plus possible. Ceci ne peut être qu'en appliquant tous les moyens que la science et la pratique peuvent nous procurer.

L'agriculture néerlandaise occupe une des premières places aussi bien au point de vue de l'organisation et de la coopération qu'au point de vue technique scientifique moderne.

Nous ne rentrerons pas dans les détails du remarquable système de dessèchement au moyen de moulins à vent, de pompes à vapeur et électriques, par lequel nous avons réussi à tenir à sec une grande partie du pays qui est sous le niveau de la mer, ce qui a surpris le monde entier.

Notre intention n'est pas de donner des détails sur la fumure avec les engrais chimiques, au moyen desquels on est arrivé à une production excessivement élevée dans certaines contrées du pays.

Le but de cette brochure est de donner simplement un exposé sommaire des mesures qui ont été prises dans les Pays-Bas pour la sélection des semences.

Nous pouvons recommander aux personnes qui désirent être renseignées plus amplement au sujet de l'agriculture et de l'horticulture néerlandaises, les articles de MM. Diffloth, Van Ryn, Dechambre, Bruno, Moser, Cayeux et Meunissier, qui ont paru dans le numéro de *La Vie agricole et rurale* du 6 décembre 1919.

Le choix de la semence a souvent une influence décisive sur le rendement et la qualité de la récolte; un mauvais choix est presque irrémédiable plus tard, même quand on se donne beaucoup de peine.

Autrefois, on se souciait souvent peu du choix des semences. Les graines qu'on avait récoltées soi-même servaient presque toujours comme semences, même si la qualité laissait beaucoup à désirer.

Cette méthode était certainement la moins coûteuse, mais peu à peu les agriculteurs néerlandais se sont rendu compte que ce système ne donnait pas tous les bénéfices qu'ils pouvaient attendre.

Dans une exploitation agricole moderne, on ne se demande plus quelle façon de travailler est la moins coûteuse, on se demande seulement de quelle manière on obtiendra le plus grand bénéfice net.

Les cultivateurs et les organisations agricoles ont compris depuis longtemps le grand avantage des bonnes semences; depuis un certain temps déjà on a pris différentes mesures pour protéger la production de bonnes semences.

Ces efforts n'étaient que très faibles au début, mais en ne perdant pas de vue le but à atteindre et en persistant on est parvenu à former une organisation de grande envergure dont nous donnons les détails suivants :

Pour favoriser la production de bonnes semences la première mesure prise par différentes organisations de petite et grande importance, consistait à instituer des expositions de semences, où les échantillons envoyés étaient examinés par le jury ; les meilleurs envois étaient primés.

Ces expositions ont été d'une grande utilité, car par elles l'attention se trouvait attirée sur les semences qui se distinguaient par leur grand pouvoir germinatif et par d'autres qualités.

Pourtant ces expositions n'ont pas eu l'effet espéré. L'expérience a démontré qu'une semence primée à l'exposition ne donnait pas toujours les meilleures résultats, et ce résultat était parfois même décevant.

Les déceptions n'étaient pas dues aux erreurs ou fautes du jury, mais attribuables au fait que la valeur d'une semence ne peut pas être constatée d'après la semence elle-même.

Un jugement de semence basé sur les qualités extérieures est toujours insuffisant.

Et cela pour différentes raisons.

Premièrement, les graines de différentes variétés d'une certaine espèce se ressemblent souvent à un tel point qu'on ne peut y trouver de différence.

La plupart du temps, on ne saurait constater dans des semences d'une variété supérieure la présence de graines d'une variété inférieure.

En second lieu, les recherches scientifiques ont prouvé que différentes maladies sont transmises par les semences sans qu'il soit possible de voir cela au grain, comme par exemple *la rouille* du blé, qui est exclusivement transmise de cette façon ; quand la graine ne contient pas le germe de cette maladie, la plante reste saine. Si une plante a souffert d'une maladie, se propageant par la semence, elle produira peut-être des graines qui apparemment seront d'une très belle qualité, mais leur emploi ne causera que des désillusions, car malgré la bonne apparence des semences la maladie ainsi transmise fera beaucoup de tort.

Il existe différentes maladies qui se propagent de cette manière par les semences.

Le moyen d'éviter pareilles désillusions causées par l'impureté d'espèces et par la maladie des plantes, consiste à inspecter la récolte qui doit produire les semences pendant la croissance et la maturation.

Si en inspectant la récolte sur pied on ne constate ni impureté d'espèce ni maladies se transmettant avec les graines, on a alors la certitude que la semence ne causera point de déceptions sous ces rapports.

POUR ARRIVER A UN BON ET COMPLET JUGEMENT SUR LA VALEUR D'UNE SEMENCE, IL N'EST PAS SEULEMENT NÉCESSAIRE D'EXAMINER LES GRAINES, MAIS AUSSI D'INSPECTER LA RÉCOLTE SUR PIED ; CETTE CONVICTION EST RÉPANDUE MAINTENANT PARTOUT EN HOLLANDE.

Aidés par les résultats des recherches scientifiques dans le domaine de l'hérédité, plusieurs sélectionneurs — en Hollande comme à l'étranger — ont réussi à créer dans la plupart des espèces de nouvelles variétés et sortes qui dépassent de beaucoup les anciennes au point de vue rapport.

Au moyen de comparaisons et d'expériences, l'agriculture néerlandaise a établi quelles variétés donnent la plus forte récolte. *On prend comme point de départ que le meilleur est préférable, peu importe l'origine.*

Ainsi l'expérience nous a appris que certaines variétés cultivées à l'étranger produisaient davantage ; on ne recule pas devant les frais pour faire venir cette bonne semence de l'étranger ; ainsi on importe tous les ans la véridique « zegehaver » (avoine victoire) de la Suède, et la graine de lin « blauwbloei » (fleur bleue) de la Russie.

Les graines obtenues d'une première récolte et vendues comme semences produisent une plante, laquelle donne des graines qui peuvent à leur tour servir comme semences. On ne pourrait pas juger ni d'après la semence, ni d'après la plante combien de fois une semence importée de l'étranger ou achetée à un sélectionneur a été ressemée. Cependant il est important de le savoir, parce que en général l'expérience a démontré qu'en ressemant souvent la même espèce, la force productive diminuait ; il faut donc toujours pouvoir contrôler l'origine de la semence.

Pour porter un jugement complet sur la valeur d'une semence il est nécessaire d'en connaître l'origine ainsi que le nom de la variété.

Par le système de contrôle, soutenu par les certificats et le

plombage des sacs, on est, en Hollande, en mesure de donner une garantie complète du nom de la variété ainsi que de l'origine.

Le système néerlandais de production d'une semence de toute première qualité est basé sur les trois principes suivants :

- 1° *Contrôle de l'origine de la semence* ;
- 2° *Examen et jugement de la récolte sur pied* ;
- 3° *Examen et jugement de la semence*.

Pour avoir une garantie contre la fraude on a adopté le principe que ce contrôle et cette inspection doivent être exercés par des organisations impartiales et non intéressées ; c'est pour cette raison que ces travaux sont exécutés par les « Sociétés Agricoles » provinciales, ce sont les organisations agricoles centrales pour les différentes provinces ; elles ont institué un « Service d'inspection sur pied ».

C'est la Société agricole frisonne qui, en 1903, a commencé par l'inspection de seulement 49 Ha. Avec le temps l'exemple de Frise a été suivi par d'autres provinces ce qui a eu comme résultat qu'en 1918 on a fait en Hollande l'inspection de 21.824 Ha en tout.

Ces chiffres donnent une idée de l'énorme progrès, et de la grande importance, que ces inspections ont eu en 16 ans de temps.

Nous donnons ici un aperçu du nombre d'hectares qui ont été examinés en 1918 par les différentes organisations agricoles :

Société agricole frisonne.....	4.409	Ha.
Société agricole de Groningue	3.221	»
Association d'agriculteurs de la colonie tour- bière	1.415	»
Société agricole de Drenthe	659	»
Société agricole d'Overyssel	302	»
Société agricole de Gueldre et Overyssel...	382	»
Société agricole d'Utrecht.....	220	»
Société agricole hollandaise	5.577	»
Société agricole de Zélande	3.815	»
Société agricole du Brabant septentrional...	1.569	»
Société agricole et horticole du Limbourg.	255	»

Total..... 21.824 Ha.

Comme explication de ce tableau il faut encore ajouter que les provinces de Drenthe, d'Overyssel, de Gueldre, d'Utrecht et du Limbourg, sont pour la plus grande partie très sablonneuses.

Dans ces provinces, l'inspection est très récente, de sorte qu'elle n'a pas encore pris une grande extension.

Dans les provinces de Groningue, de Frise, de Hollande, de Zélande et du Brabant septentrional, on trouve les pays féconds de terre argileuse, où les inspections ont le plus grand succès.

Les « Veenkloniën » (colonies tourbières) dans les provinces de Groningue et de Drenthe méritent d'être citées tout spécialement comme pays agricoles très remarquables, avec une culture très intensive; c'est en enlevant les couches de tourbe des vastes et incultes tourbières qu'ont été créées ces terrains agricoles.

Les inspections sont effectuées par un grand nombre de comités et d'inspecteurs qui sont nommés par les sociétés agricoles.

Vu les nombreuses et différentes questions scientifiques qui se présentent à ces examens, les conseillers agricoles prêtent leur concours, chacun pour sa province. Afin de faire augmenter l'efficacité de ces inspections, on a institué en 1919 une association pour toute la Hollande : « Centraal Comité inzake keuring van gewassen » (Comité central pour l'inspection de la récolte sur pied) à laquelle adhéraient les organisations suivantes :

Société agricole frisonne, établie à Leeuwarden ;

Société agricole de Groningue, établie à Groningue ;

Association d'agriculteurs de la colonie tourbière, établie à Veendam ;

Société agricole de Drenthe, établie à Assen ;

Société agricole d'Overyssel, établie à Hengelo ;

Société agricole de Gueldre et Overyssel, établie à Arnhem ;

Société agricole d'Utrecht, établie à Utrecht ;

Société agricole de la Hollande, établie à La Haye ;

Société agricole de Zélande, établie à Goes ;

Société agricole du Brabant septentrional, établie à Almen ;

Société agricole et horticole, établie à Roermond ;

Société néerlandaise d'horticulture et de phytologie, établie à Aalsmeer.

La dernière société est une organisation horticole qui a institué en 1919 un service de contrôle des semences horticoles.

Le Comité central pour l'inspection de la récolte sur pied est établi à Wageningen (siège de l'Université d'Agriculture de l'État). Le président de l'association est M. J. G. J. Kakebeeke, inspecteur de l'agriculture à La Haye; le secrétaire est M. J. D. Koeslag, ingénieur agronome à Wageningen.

Cette association a comme conseillers scientifiques, les instituts et établissements officiels dans le domaine de l'agriculture, ainsi que l'Institut pour la sélection des plantes agricoles, l'Institut phytopathologique, le service phytopathologique et la station agronomique de l'État pour le contrôle des semences, tous établis à Wageningen.

La marche des affaires dans les différents services d'inspection des semences est sommairement la suivante :

I. — *Le contrôle sur l'origine des semences.*

Une récolte n'est pas examinée sur pied si l'origine de la semence ne peut être indiquée.

Pour être garanti contre la fraude à cet égard, on inspecte seulement les récoltes dont les semences ont été achetées chez un sélectionneur, ou celles dont les semences proviennent d'une récolte qui a été reconnue comme ayant été bonne l'année précédente.

Les inspecteurs et contrôleurs sont chargés d'exercer un contrôle très sévère sur les pièces justificatives : facture, plombage et certificat.

De cette façon on a toujours un contrôle sur l'origine de la semence, et on ne la garantit que si la récolte à examiner provient d'une bonne semence. Dans certains cas on exerce un contrôle en semant.

II. — *Examen sur pied.*

Pendant les mois d'été, un grand nombre d'inspecteurs ou comités examinent et jugent les terrains annoncés dont la situation doit être exactement indiquée sur des formules spéciales.

Le jury donne des points pour les rubriques suivantes :

- 1° Pureté de la variété;
- 2° Absence de maladies de la plante;
- 3° Impression générale;
- 4° Absence de mauvaises herbes.

Pour les plantes avec pollinisation croisée, on juge également le danger de croisement qui pourrait se faire avec une autre variété dans le voisinage.

On juge la pureté de variété en contrôlant s'il y a sur le terrain des plantes qui dévient, ou des plantes d'une autre sorte.

Quant aux maladies des plantes, l'attention se porte principalement sur celles qui se perpétuent avec la semence ; il en est de même pour les mauvaises herbes. L'impression générale doit être telle, que l'on s'attende à une semence d'une qualité excellente. Les terres dont les plantes versent ou dont le développement est insuffisant, sont rejetées.

III. — *L'examen de la semence.*

Les semences provenant d'une récolte, qui à l'inspection sur pied a été jugée comme étant bonne, sont soumises à un examen sévère. Les contrôleurs prélèvent des échantillons des lots apprêtés chez les cultivateurs. Ces échantillons sont envoyés à la station agronomique de l'État pour le contrôle des semences où ils subissent un examen portant sur le pouvoir germinatif, la pureté et la valeur intrinsèque.

Puis ces échantillons sont examinés dans chaque province par un comité spécial sur : couleur, odeur, poids du grain, etc.

Seules, les semences ayant justifié à cet examen sévère de qualités supérieures, sont admises. Les sacs sont alors plombés avec la marque des sociétés agricoles, tandis qu'on met dans le sac un certificat où est inscrit exactement le nom de la variété et le numéro du cultivateur, ainsi que le nom de la société qui a contrôlé la récolte, de sorte que l'on peut vérifier l'origine de la semence.

Quand une semence a été examinée sur pied et après la récolte, aucun sac n'est alors expédié sans plomb ou sans certificat.

On délivre les certificats de façon à ce que les non-autorisés ne puissent s'en servir, et qu'il soit absolument impossible de les utiliser pour une semence non contrôlée.

Un sac de semence néerlandaise scellé d'un plomb et muni d'un certificat d'une desdites sociétés agricoles donne donc une garantie complète pour une qualité excellente.

Description sommaire des espèces dont la culture est générale aux Pays-Bas

Aux Pays-Bas, l'expérience a démontré que des innombrables variétés nouvelles et anciennes des différentes espèces agricoles, il n'y a qu'un petit nombre qui donnent les plus grands rendements possibles.

Une agriculture supérieure se manifeste en choisissant exclusivement les variétés du plus grand rendement et en éliminant toutes les autres.

Plus l'agriculture a atteint un niveau élevé dans un certain pays, moins il y a de variétés.

Le froment d'hiver. — Le froment qui est cultivé le plus en Hollande est le *Wilhelmina-Tarwe* (*froment Wilhelmine*), produit de sélection de M. L. Broekema, professeur de l'Université d'agriculture, à Wageningen.

Le rendement de cette variété dépasse celui de toutes les autres, indigènes ou exotiques.

Le seul inconvénient de cette variété est que parfois, quand l'hiver est très rigoureux, la plante gèle dans le nord de la Hollande, ce qui n'arrive jamais dans le sud du pays, où le climat est un peu plus doux. Les terres argileuses méridionales de la Zélande, du Brabant septentrional et de la Hollande sont surtout reconnues comme produisant de bonnes semences de froment.

Il est plus que probable que le froment Wilhelmine sera une semence excellente pour le sol et le climat du nord de la France, et nous pouvons donc fortement recommander de faire un essai de cette variété.

Il y a deux sortes de froment d'hiver qui ont beaucoup d'analogie avec le froment Wilhelmine, également en ce qui concerne le rendement : Million III et Imperial II A, tous deux produits de sélection du D^r O. Pitsch, ex-professeur de l'Université d'Agriculture de Wageningen.

Ensuite sont encore cultivées dans le nord du pays les variétés de froment : *Mansholt witte Dikkop*, I, II, III, produits du D^r R. J. Mansholt, à Westpolder (prov. de Groningue).

Le froment d'été. — Le seul froment d'été aux Pays-Bas est le *Mansholt's Japhet Zomertarwe*, sélectionné par le D^r Mansholt, de la variété du froment d'été Vilmorin Japhet

Cette dernière se distinguait des autres de la même espèce par son grand rendement et par sa paille résistante.

L'orge. — On cultive beaucoup l'orge d'hiver dans le nord de la Hollande, spécialement dans la province de Groningue et dans la Flandre zélandaise. Il existe de cette plante différentes sortes sélectionnées par le D^r Mansholt, à côté desquelles dans différentes contrées est encore cultivée l'ancienne orge du pays.

L'orge d'été. — Quant à l'orge d'été, on cultive actuellement en Hollande principalement les variétés qui sont issues de l'Institut de sélection Svaloef, en Suède :

Svaloef's Goudgerst (orge d'or de Svaloef);

Svaloef's orge princesse.

En Frise, on cultive beaucoup l'orge Chevalier.

L'avoine. — L'avoine est une plante importante pour la Hollande ; dans certaines contrées, par exemple dans la province de Groningue, c'est la céréale la plus cultivée. De longue date déjà l'avoine de semence fut exportée de la Hollande dans les pays environnants : la Belgique, la France et l'Angleterre.

En Hollande, on cultive surtout maintenant trois variétés :

Svaloef's Zegehaver (avoine victoire de Svaloef);

Svaloef's Gouden Regenhaver (avoine pluie d'or de Svaloef);

Zwarte President Haver (avoine Président noire).

L'avoine victoire de Svaloef est une avoine blanche d'un rendement élevé; elle donne une paille résistante; grâce à son grand rendement, elle a éliminé toutes les autres avoines blanches.

Svaloef's Gouden Regenhaver est une avoine jaune de très bonne qualité qui a un bon rendement. Cette variété est très recommandable pour les pays où l'on désire cultiver l'avoine jaune.

La Zwarte Président est une avoine noire que l'on cultive principalement dans les colonies tourbières; elle est très hâtive et a un grain d'un noir superbe.

Avant la guerre, on exportait tous les ans de grandes quantités de cette sorte en Belgique et en France.

Dans plusieurs parties du pays on cultive également les variétés d'avoine sélectionnées par le D^r Mansholt : la Mansholt haver I convient très bien pour des terres légères; elle a un grain jaune; Mansholt haver II et IIb ont un grain

blanc, elles se distinguent par leur paille raide et sont semées dans des terres fertiles.

Toutes les variétés mentionnées peuvent certainement être recommandées en toute confiance pour le nord de la France.

Le seigle. — On cultive en Hollande deux sortes de seigle d'hiver : seigle Petküs et seigle de Zélande.

Dans les terres sablonneuses, les colonies tourbières et plusieurs contrées argileuses, on cultive exclusivement le seigle Petküs, qui se distingue par son rendement très élevé et par la résistance de sa paille.

Dans les terres argileuses et fertiles est également cultivé le seigle de Zélande, renommé depuis de longues années, dont le grain est brun et qui rapporte beaucoup de paille.

Les pois. — La culture des pois est d'une grande importance pour la Hollande et plus spécialement pour les terres argileuses méridionales. On cultive principalement le *Kleine groene erwit* (petit pois vert), à tige courte; de cette variété le D^r Mansholt a sélectionné une nouvelle : *Mansholt's kortstroo groene erwit* (pois vert à tige courte de Mansholt), qui est remarquable par son grand rendement.

Outre les petits pois verts sont encore cultivés en Hollande : *Kroonerwten* (verts), *Schokkererwten* (verts), des pois gris (*Capucines*, *Wykerwale*, *Blauwpeulerwten*) et des pois chiches.

Les fèves. — Dans certains pays de la Hollande, on cultive beaucoup de grosses fèves, principalement la *Paardeboon* (fève de cheval). Dans des pays moins fertiles, c'est la *Duiveboon* (fève de pigeon) avec de toutes petites fèves et une tige plus haute, tandis que dans les terres fertiles et argileuses du nord de la Hollande (les provinces de Groningue et de Frise), on cultive les *Wierboon* et *Waauscheboon*. Cette dernière est la même fève qu'on cultive dans les jardins comme légume.

Les haricots nains. — Dans les contrées argileuses méridionales et occidentales de la Hollande (Zélande, la Hollande septentrionale, la Hollande méridionale et le Brabant occidental), on cultive beaucoup les haricots nains bruns.

Les sortes les plus connues sont : le haricot nain brun de la Hollande septentrionale et le haricot nain brun de Tholen.

Le lin. — Le lin est une plante très importante dans les contrées argileuses de notre pays.

On cultive deux variétés : Blauwbloei et Witbloei (le lin à fleur bleue et le lin à fleur blanche).

Le lin à fleur bleue a donné lieu à une expérience remarquable ; c'est la semence importée des provinces baltiques, et ses premières graines récoltées qui donnent la meilleure qualité de lin.

La semence récoltée en Hollande donne les plus satisfaisants résultats en Irlande, de sorte que l'on exporte tous les ans de la semence de lin dans ce pays.

On ne connaît pas encore la raison pour laquelle cet échange de semences donne un résultat si appréciable ; de même pour le blé, on a constaté un bon résultat avec les semences exotiques.

Le lin à fleur blanche est une sorte hollandaise qui est particulièrement cultivée en Frise, et qui est soumise à un contrôle sévère ; elle se distingue du lin à fleur bleue par sa grande force de résistance contre les maladies, son plus grand rendement en graines.

Le trèfle blanc. — La Hollande est le pays par excellence pour le trèfle blanc (qu'on appelle en Angleterre Dutch clover : trèfle hollandais).

La semence en est récoltée dans les provinces de Groningue et de Frise. Le contrôle se porte surtout sur l'absence des autres variétés et de mauvaises herbes.

Le trèfle rouge. — L'expérience nous a appris que la semence du trèfle rouge indigène donne de meilleurs résultats dans le climat hollandais qui appartient au climat maritime de l'Europe occidentale, que les semences exotiques (de l'Europe centrale, de Russie et d'Amérique). C'est pour cette raison que le cultivateur hollandais préfère cette variété.

Cette semence ayant été beaucoup falsifiée, une société de cultivateurs s'est instituée dans le principal pays de production (les environs de Roosendaal, Brabant septentrional). Cette société, appelée « Klaverbloem » (fleur de trèfle), donne toutes les garanties que la semence offerte est récoltée dans ce pays.

La pomme de terre. — La culture des pommes de terre est d'une importance extraordinaire dans l'agriculture hollandaise. La culture des pommes de terre de consommation est la branche agricole la plus importante de la province de Frise et des terres argileuses méridionales (la Zélande, le Brabant occidental et les îles de la Hollande méridionale). Dans les

colonies tourbières on cultive les pommes de terre destinées à l'industrie, employées à la fabrication de la fécula de pomme de terre, dans les nombreuses usines, pour la plupart coopératives, établies dans ces régions.

Les deux différentes sortes de pommes de terre de consommation sont : l'*Eigenheimer* et la *Roode Star* (étoile rouge), qui sont toutes deux sélectionnées par le célèbre sélectionneur M. G. Veenhuizen, à Sappemeer.

Le consommateur hollandais préfère une pomme de terre à chair jaune. Les pommes de terre à chair blanche ne sont pas employées à la consommation.

L'*Eigenheimer* est une variété de très grand rendement, assez hâtive, dont le tubercule est légèrement oval. La couleur en est jaunâtre; c'est cette espèce que l'on cultive de plus en plus en Hollande. Spécialement dans la province de Frise, on s'est appliqué depuis des années déjà à l'inspection et à la sélection de cette variété; ce qui fait que les pommes de terre de semence de cette province ont une très bonne renommée en Hollande et même à l'étranger.

La *Roode Star* (étoile rouge) est une nouvelle espèce dont certaines qualités dépassent celles de l'*Eigenheimer*; elle n'est pas sujette à la maladie « phytophthora » (dont l'*Eigenheimer* est affectée pendant certaines années), et les tubercules se conservent plus longtemps dans la saison du printemps. La *Roode Star* a une tige montante très caractéristique et des tubercules rouges.

Outre ces deux sortes, on en cultive encore un grand nombre d'autres, citons : la *Bravo*, pomme de terre à chair jaune de très bonne qualité, avec un feuillage vert clair; la *Cérés*, très productive, du sélectionneur M. Veerkamp, à Nieuw Compagnie; *De Wet* (sélectionneur M. de Vries, à Suameer), se conserve très longtemps et est peu sujette à la phytophthora; la *Zeeuwsche Blauwe* (zélandaise bleue), variété de très bonne qualité, mais sujette à la phytophthora; dans certaines contrées de la Hollande, on cultive beaucoup la pomme de terre *Industrie*.

Dans les colonies tourbières on cultive beaucoup la *Thorbecke*, exclusivement dans un but industriel; c'est un produit de M. Veenhuizen, à Sappemeer.

Les recherches scientifiques des dernières années, lesquelles sont surtout dues au D^r Quanjer, professeur de l'Université d'Agriculture de Wageningen, ont démontré que les ques-

tions de dépérissement et dégénération des pommes de terre, qui sont de notoriété publique, doivent être attribuées principalement à des maladies qui se perpétuent avec les pommes de terre de semence.

Les essais sont étroitement liés aux recherches scientifiques, aussi tient-on toujours compte des progrès de la science en cette matière; les expériences, dans le but d'obtenir une variété de pomme de terre parfaitement saine au moyen de sélection systématique sont innombrables.

Quoique ce but ne soit pas encore atteint, on voit quand même la différence frappante entre les champs de pommes de terre sélectionnées et ceux de pommes de terre ordinaires.

Pour aucun autre produit de l'agriculture la nécessité d'inspection sur pied ne s'est fait sentir aussi fortement que pour la pomme de terre, et aucun autre produit agricole ne donne avec l'emploi de semences admises au contrôle des avantages aussi importants que la pomme de terre.

*
**

Dans cet exposé, nous avons expliqué sommairement les mesures prises en Hollande pour obtenir une semence excellente.

Par une collaboration étroite du gouvernement avec les organisations agricoles et les cultivateurs, et par le lien étroit qui existe entre la science et la pratique, on s'efforce en Hollande de produire les meilleures semences possibles, c'est-à-dire celles qui donnent le meilleur et le plus grand rendement.

Le but de cette brochure est de fixer l'attention sur ces efforts hollandais et sur les résultats acquis et non pas pour faire de la réclame.

Nous ne prétendons pas que toutes les semences sélectionnées en Hollande conviennent à la France, cependant nous vous conseillons d'en faire l'essai, parce que nous avons la ferme conviction que les semences de différentes esuées donneront entière satisfaction dans ce pays.

Les Sociétés agricoles nommées dans cette brochure ont déclaré vouloir tenir des *semences à votre entière disposition*, pour des expériences éventuelles.

Pour tous renseignements complémentaires qu'il vous plairait d'obtenir, nous vous prions de vous adresser au secrétaire du Comité central pour l'inspection de la récolte sur pied, M. J. D. Koeslag à Wageningen.